Réseau APA

APAMAD

Le service soutien à domicile

reseau-apa.fr

Réseau APA
La Solidarité en +

Le Réseau APA, c'est

Un projet sociétal

Conçu par nos 2 fondateurs

Violette SCHOEN,
Assistante sociale

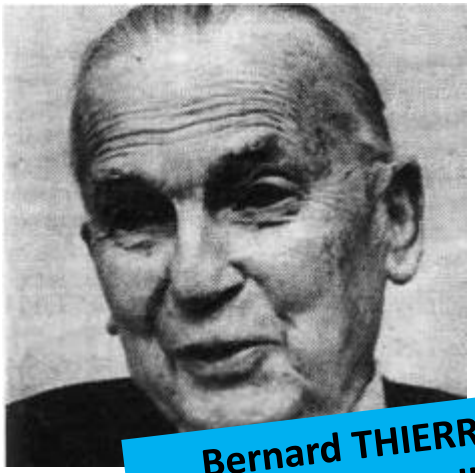

Bernard THIERRY-MIEG,
Industriel mulhousien

et porté depuis 1947 !

reseau-apa.fr

Réseau APA
La Solidarité en +

Le Réseau APA, c'est

2 650 salariés et 875 bénévoles…

… engagés

et enthousiastes !

intervenant au quotidien à domicile et sur l'ensemble du département

25 000 personnes fragiles ou isolées, âgées ou handicapées accompagnées

reseau-apa.fr

L'APAMAD, c'est

L'APAMAD (association pour l'accompagnement et le maintien à domicile), gère :

- Un service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) ;
- Un service de soins infirmiers ;
- Un service de portage de repas ;
- Des accueils de jour ;
- Un service de protection juridique des majeurs.
- L'association APAMAD est reconnue de mission d'utilité publique.

Réseau APA

Une coordination de l'Aide et des soins à domicile

Les missions du service

- La mission principale du service est de proposer une aide aux personnes âgées en perte d'autonomie ou aux personnes en situation de handicap, pour leur permettre de rester à leur domicile le plus longtemps possible, favoriser leur projet de vie et l'inclusion sociale. L'accompagnement est dispensé de sorte à préserver l'autonomie et les capacités en collaboration avec les partenaires œuvrant auprès de la personne.

Cette mission se réalise au travers des activités suivantes :

- Entretien du cadre de vie ;
- Aide à la personne : aide et accompagnement aux actes essentiels de la vie quotidienne, lever, coucher, aide à la toilette, habillage, transferts, courses, préparation de repas, stimulations des capacités ;
- Accompagnement des aidants, aide au répit, prise de relais sur les moments clés du quotidien ;
- Accompagnement dans les activités de loisirs, activités sociales, vacances…
- Le service intervient en mode prestataire sur tout le département du Haut-Rhin. La continuité de service 24h/24 et 7j/7 est assurée par la mise en place d'une astreinte en dehors des horaires d'ouverture des bureaux.
- Cette organisation permet au service d'affirmer son rôle d'utilité publique en donnant à chacun la possibilité de recevoir une aide adaptée et de qualité quelque soit son secteur d'habitation, et d'assurer une proximité avec les intervenant(e)s de terrain.

Le public

Répartition des clients par tranche d'âge
SAAD APAMAD 2017

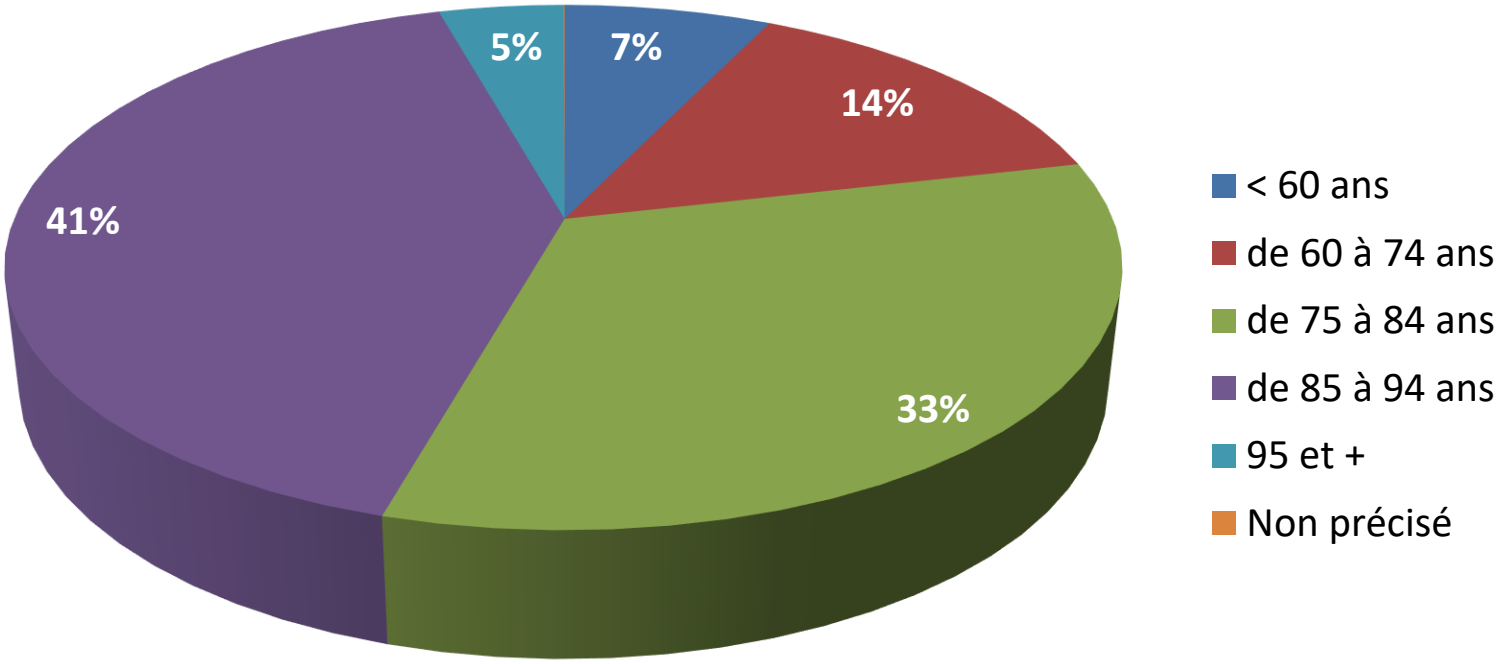

Réseau APA

L'organisation opérationnelle terrain

Direction

CAAD(conseiller de l'aide et e l'accompagnement à domicile)

Responsable de secteur

AD OU AVS

Présentation des professionnels et des compétences

- **La Direction** : assure le fonctionnement global du service et son développement sur l'ensemble du département ainsi que l'encadrement des équipes.

- **Les Responsables de secteur** : leur rôle est de manager les équipes de terrain, assurer la mise en place des interventions pour nos clients, entretenir le lien avec nos prescripteurs et assurer la continuité de service.

- **Les Assistant(e)s/ Les Agents d'accueil** : assurent les tâches administratives et l'accueil téléphonique et physique

- **Les intervenant(e)s à domicile** : Aides à domicile /Employés à domicile/Auxiliaires de vie/Aides médicaux psychologiques /les coordinatrices de terrain

- Sur le champ du Handicap, deux coordinateurs spécialisés sur l'autisme et sur le handicap psychique

- **Horaires d'intervention** : les horaires d'intervention peuvent couvrir une journée de 24h. Sur le champ du handicap, les horaires de début et de fin d'intervention sont adaptés au rythme de vie des personnes Des équipes de garde de nuit « Le fanal » prennent le relais à partir de 19h.

Le Conseiller

Ses missions :

- Evaluer les besoins des prospects à 360° pour tous les services PA/PH du Réseau APA.
- Signer les devis et contrats auprès des prospects de l'association.
- Accompagner les clients dans leur dossier de financement.
- Assurer la coordination avec les responsables de secteur et les responsables des autres services opérationnels pour effectuer la mise en place des interventions, dans les conditions prévues au contrat, et suivant la faisabilité définie avec les services opérationnels du Réseau.

Ressources de la structure et gestion financière

Les interventions chez nos bénéficiaires sont financées par le biais :

- De l'A.P.A du Conseil Départemental ;
- De la P.C.H du Conseil Départemental ;
- Des aides sociales ;
- De prestations supplémentaires des caisses de retraite ;
- De prestations supplémentaires de la CPAM et autres caisses d'assurance maladie (dont l'ARDH) ;
- En fonds propres des bénéficiaires.

Les perspectives à 5 ans

- Optimiser les conditions de travail des salariés et réduire l'absentéisme: organisation en principe de tournées → réduction de l'amplitude horaire
- Mettre en place une organisation en équipes autonomes
- Organiser des formations internes pour les salariés de terrain par le biais de notre centre de formation APACADEMIE ou par des centres de formation agréés ;
- Déployer une politique de prévention des risques
- Développer notre réactivité lors des sorties d'hospitalisation
- Développer le principe de Spasad sur les secteurs munis de Ssiad et Saad du réseau

Les difficultés

- Le recrutement de salaries formées
- L'absentéisme
- Des personnes de plus en plus âgées et dépendantes restant a domicile , mais moins longtemps
- Des interventions de1/2h correspondant à + 50 % de nos interventions
- La nom reconnaissance de nos couts de structures

Réseau APA

APAMAD

Le service de Soins Infirmiers à domicile

LE SSIAD

- **favorise le maintien à domicile** – évite ou raccourcit une hospitalisation – préserve l'autonomie et limite l'aggravation de la dépendance

- Coordonne **les interventions et s'articule** avec tous les partenaires

- Assure:

- sur prescription médicale, **des soins techniques infirmiers et/ou des soins d'aide aux actes essentiels de la vie**

- un **rôle de prévention**: hospitalisation ou recours aux urgences inappropriés – repérage de la vulnérabilité- chute- perte d'autonomie- épuisement de l'aidant

Le cadre règlementaire

Une autorisation de l'Agence Régionale de Santé Grand Est qui précise:

Le nombre de places autorisées/ le périmètre géographique d'intervention/ le profil de public: personne âgée et/ou personne handicapée

Une prescription médicale et un financement par l'assurance maladie sans reste à charge pour l'usager

Un niveau de dépendance moyen et important (GIR 1 à 4)

Réseau APA

Les professionnels

Administratifs: directeur(rice), secrétaire

Infirmier(ère) coordinateur(rice): évaluation; coordination; mise en place et suivi des projets personnalisés; management de l'équipe de soins

Infirmiers(es): actes infirmiers sur prescription médicale → Salariés du SSIAD ou infirmiers libéraux sous conventions .

Aides soignants(es): soins d'hygiène et de confort, délégués par l'IDEC (rôle propre infirmier); aide physique et morale

Une organisation du travail en tournées en horaires

Le SSIAD APAMAD

- 241 places sur 3 sites: 333 bénéficiaires – 76 786 journées

238 places personnes âgées/ 3 places personnes handicapées en Maison d'arrêt

- **50% des orientations /**services sociaux (hôpital et pôle gérontologique)

- Critères de priorité pour les admissions: Isolement – fin de vie – Solvabilité

- Une intervention 7 jours/7 avec 1 ou 2 passages/jour (6h45 à 20h45)

- Une implication forte des aidants familiaux

Focus SSIAD APAMAD 2017

- 44% des personnes ont de 85 à 95 ans/ 6% ont plus de 95 ans
- 37% des personnes vivent seules
- **48%** vivent avec une **personne de la même génération**
- Une durée moyenne de séjour de 9 mois

Une dynamique

Une coordination de l'aide et du soins:

Un outil informatique unique avec une base de données partagée

Une dynamique Service Polyvalent d'Aide et de Soins (SPASAD)

Des projets et une volonté d'innovation:

5 places de SSIAD Urgence avec critères: Eviter une hospitalisation/favoriser la sortie d'hôpital – intervention en 48h maximum – durée de séjour limitée à 3 semaines

Expérimentation de Télémédecine

Participation au projet SICODOM

Des outils performants: smartphone – accès au dossier patient en mobilité

Des points de vigilance

- Augmentation du nombre de personnes âgées
- Difficulté de recrutement de **personnels qualifiés**: auxiliaires de vie sociales, aides soignantes.
- Cloisonnement des financements de l'aide et du soin
- Les **situations de rupture**; urgences médico sociales: hospitalisation en urgence de l'aidant…., soins de nuit
- L'**épuisement de l'aidant**: répit, répit de nuit
- Des séjours hospitaliers raccourcis

Merci pour votre attention